



# FOCUS N°27

## Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois

DARIO HAMESSE, ASTRID SIERENS

Depuis le début de cette décennie, la population bruxelloise<sup>1</sup> s'accroît en moyenne de près de 14 000 personnes par an. Cette croissance positive est le fruit de naissances et d'immigrations. En contrepartie, des personnes décèdent ou émigrent de la Région, influençant négativement l'évolution de la population. Ainsi, afin qu'une telle croissance soit maintenue, le nombre de nouveaux habitants doit en réalité être supérieur à l'évolution nette de la population. Ces nouveaux habitants, combien sont-ils ? Quel âge ont-ils, quelle position occupent-ils au sein de leur ménage et où habitent-ils ? Ce Focus analyse ces questions à l'échelle des quartiers bruxellois.

### Mesure des nouveaux habitants parmi la population

L'IBSA analyse chaque année l'évolution de la population en Région de Bruxelles-Capitale. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016<sup>2</sup>, la population bruxelloise compte 1 187 890 habitants. La population de la Région augmente depuis 1996, et cette croissance a connu un pic entre 2007 et 2013 (IBSA Focus n°16, 2016). Ainsi, entre 2011 et 2016, la population augmentait en moyenne de 13 760 personnes par an, soit un accroissement annuel moyen de 1,2 %. En période de croissance démographique, la connaissance de l'évolution annuelle du chiffre de la population permet aux politiques de prévoir les infrastructures et services supplémentaires nécessaires à la prise en charge de l'éventuelle population additionnelle, notamment en termes de logements, d'écoles, d'emploi, etc.

Cependant, le nombre de nouveaux habitants parmi la population est plus important que l'évolution nette de la population. Pour obtenir une hausse nette de la population, les personnes quittant la Région sont compensées par de nouveaux habitants plus nombreux. De même, lorsque le nombre total d'habitants reste stable ou diminue, la population peut néanmoins se renouveler et comporter de nouveaux habitants. C'est pourquoi, outre l'évolution nette de la population, l'arrivée plus ou moins importante de nouveaux habitants peut poser des défis supplémentaires de gestion publique<sup>3</sup>.

La suite de ce Focus présente tout d'abord la méthodologie permettant de définir qui sont les nouveaux habitants. Cette publication se concentre ensuite sur l'analyse de la part de la population bruxelloise pouvant être considérée comme nouvelle en 2016, où habitent ces nouveaux habitants, et quelles sont leurs caractéristiques en termes d'âge et de position au sein de leur ménage.



## 1. Source de données utilisée

Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) publie chaque année des statistiques officielles relatives à la population au 1<sup>er</sup> janvier sur la base des données provenant du Registre national. Le Registre national est une source de données **administrative**.

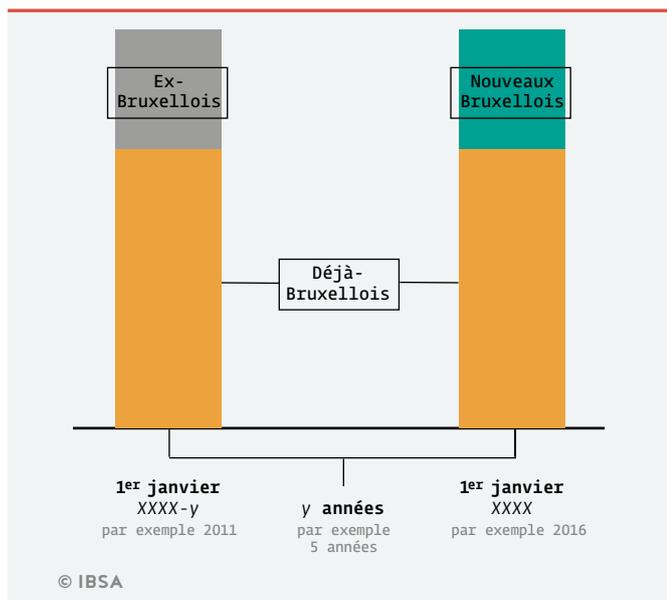
Les données de Statbel ont uniquement trait à la population de droit (→ **Glossaire**) et ne tiennent donc pas compte de toute une partie de la population : notamment les étrangers (→ **Glossaire**) non domiciliés, les diplomates, les sans-abris, les sans-papiers et les candidats réfugiés.

## Comparaison de la population à deux moments différents

La source de données qui est utilisée est celle du stock de la population de Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) (→ **Encadré 1**). Le stock d'une population est l'ensemble des personnes qui résident sur un territoire à une date définie (Festy, 2011). Le stock est, en quelque sorte, une photographie de la population prise à un moment donné.

Afin de pouvoir évaluer quelle partie de la population bruxelloise est nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier XXXX, le stock de la population bruxelloise<sup>4</sup> est comparé à deux dates différentes (1) : le stock de la date de référence du 1<sup>er</sup> janvier XXXX est comparé à celui de y années auparavant, soit le stock au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y.

### 1 COMPARAISON DU STOCK À DEUX MOMENTS DIFFÉRENTS



Cet exercice mène à la définition de trois groupes de personnes, en fonction de leur présence dans le stock aux deux années considérées :

- Les **déjà-Bruxellois** (en orange) : les personnes qui sont présentes aux deux dates dans la Région. Elles sont

considérées comme habitantes de la Région depuis minimum y années<sup>5</sup>.

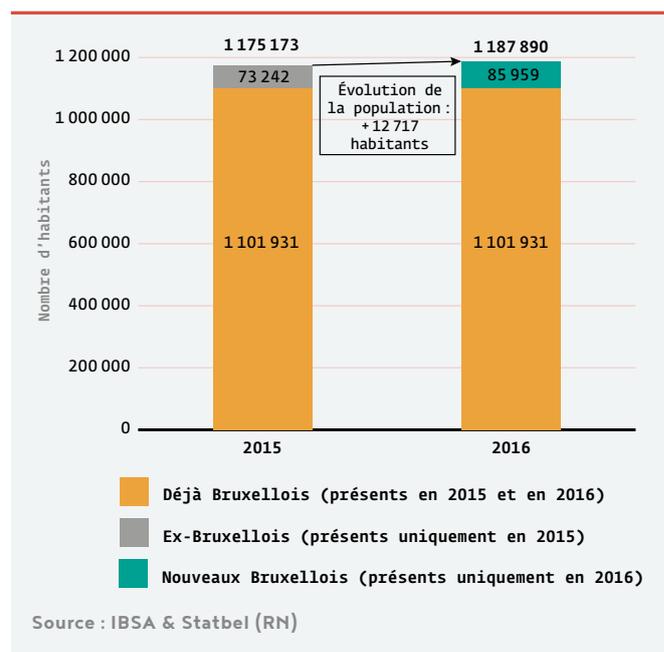
- Les **ex-Bruxellois** (en gris) : les personnes présentes dans la Région au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y, mais qui ne le sont plus au 1<sup>er</sup> janvier XXXX. Elles ont émigré (→ **Glossaire**) hors de la Région ou sont décédées au cours des y années écoulées.
- Les **nouveaux Bruxellois** (en vert) : les personnes absentes de la Région au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y, mais qui sont présentes au 1<sup>er</sup> janvier XXXX. Elles ont immigré (→ **Glossaire**) dans la Région ou sont nées au cours des y années écoulées.

La population bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier XXXX est le résultat de la combinaison de ces deux derniers groupes et de la population au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y :

$$\text{Population bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier XXXX} = (\text{population bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y}) + ((\text{nouveaux Bruxellois}) - (\text{ex-Bruxellois}))$$

Le nombre de *nouveaux Bruxellois* et d'*ex-Bruxellois* ne correspond pas au total des flux entrants et sortants au cours des y années (→ **Encadré 2**).

### 2 COMPARAISON ENTRE LA POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015 ET LA POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016



La figure (2) présente le résultat de la comparaison de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec celle du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Au cours de l'année 2015, l'effectif de la population bruxelloise a connu un accroissement de 12 717 personnes. Cependant, on retrouve dans le stock du 1<sup>er</sup> janvier 2016 beaucoup plus de *nouveaux Bruxellois* par rapport au stock de 2015 : ce groupe représente 85 959 personnes, soit sept fois l'accroissement de la population observé au cours de l'année 2015. Ces *nouveaux Bruxellois* constituent 7 % de la population bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier 2016. À l'inverse, 73 242 Bruxellois étaient présents en Région de Bruxelles-Capitale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et l'avaient quitté au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : ce sont les *ex-Bruxellois*. Les *nouveaux Bruxellois* font l'objet de la suite de ce Focus. Les *ex-Bruxellois* n'y sont plus considérés.

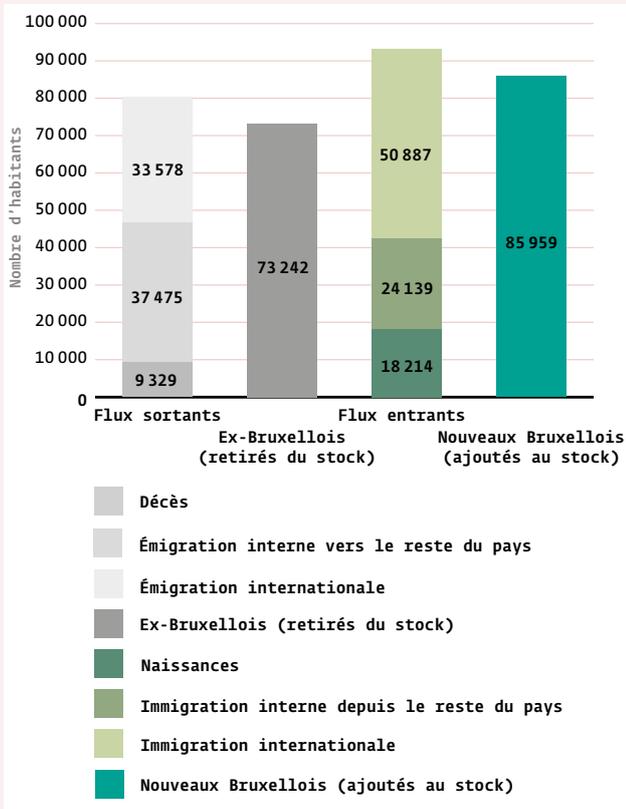


## 2. Distinction entre le mouvement et le stock de population

Une population connaît de nombreux flux sortants et entrants. Le premier et troisième bâtonnet de la figure (3) représentent ces flux. Les flux sortants se composent des décès, et de l'émigration vers le reste du pays et vers l'étranger. Les flux entrants se composent des naissances, et de l'immigration depuis le reste du pays et depuis l'étranger.

L'ensemble de ces événements constitue le **mouvement de la population**. Tandis que le stock de la population correspond à la population à un temps *t* précis, le mouvement de la population représente les événements enregistrés sur une période donnée.

### 3 COMPARAISON ENTRE LE TOTAL DES ÉVÈNEMENTS ET LES RETRAITS/AJOUTS AU STOCK POUR L'ANNÉE 2015



Source : IBSA & Statbel (RN)

Comme pour les *nouveaux Bruxellois* et les *ex-Bruxellois*, l'effectif de la population augmente avec les flux entrants et diminue avec les flux sortants :

$$\text{Population bruxelloise au 1}^{\text{er}} \text{ janvier XXXX} = (\text{Population bruxelloise au 1}^{\text{er}} \text{ janvier XXXX} - \gamma) + ((\text{flux entrants pendant } \gamma \text{ années} - \text{flux sortants pendant } \gamma \text{ années}))$$

Par contre, le nombre de *nouveaux Bruxellois* est inférieur au total des flux entrants et le nombre d'*ex-Bruxellois* est inférieur au total des flux sortants. Par exemple, le nombre de personnes présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2015 que l'on ne retrouve pas au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit les *ex-Bruxellois*, est inférieur aux flux sortants observés en 2015 (3). De la même manière, le nombre de *nouveaux Bruxellois* au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par rapport au stock de 2015 est inférieur aux flux entrants observés au cours de l'année 2015.

En effet, au cours de la période d'observation, un flux entrant peut être compensé par un flux sortant, et vice versa. Une personne vivant ces deux événements n'est pas reprise parmi les *nouveaux Bruxellois* ou *ex-Bruxellois*. Ces flux sont néanmoins comptabilisés dans le mouvement de la population. Ce phénomène se produit dans les deux situations suivantes :

- Premièrement, une personne peut avoir effectué plusieurs migrations au cours de l'année 2015. Il n'y a que si le dernier flux migratoire implique un départ de la Région ou une arrivée dans la Région par rapport à la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2015 - la date de comparaison - que cette personne sera comptabilisée respectivement dans les *ex-Bruxellois* ou *nouveaux Bruxellois*. Ces migrants sont appelés migrants résultants pour l'année 2015 (Pailhé, 2002). En revanche, le mouvement de la population tient compte de tous les flux migratoires différents.
- Deuxièmement, les enfants qui sont nés à Bruxelles en 2015 et qui sont décédés ou ont quitté la Région la même année ne font ni partie des *ex-Bruxellois*, ni des *nouveaux Bruxellois* au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Par contre, ils sont comptabilisés dans les flux sortants et entrants de la population bruxelloise au cours de l'année 2015.

La comparaison du stock de population à deux dates n'a donc clairement pas pour but de mesurer le nombre de mouvements (Pailhé, 2002). Ce Focus se concentre exclusivement sur l'évolution du stock au cours du temps, qui permettrait de capter les changements en termes de composition démographique. Les analyses ne s'intéressent donc pas au phénomène dynamique du mouvement de la population.

## Un Bruxellois sur quatre habite la Région depuis moins de cinq ans

Comme expliqué ci-dessus, 7 % des Bruxellois habitant la Région en 2016 n'y habitaient pas en 2015. La figure (4) compare le stock de la population bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec celui d'années antérieures afin d'évaluer la durée depuis laquelle les Bruxellois habitent au sein de la Région et de leur quartier. La figure montre les différences sur base du domicile à deux années : en 2016, année de référence, et une année antérieure. Une personne née entre ces deux années n'avait pas de domicile à la date antérieure mais a un domicile

pour 2016. Elle est incluse dans le groupe des *nouveaux Bruxellois*. Pour chaque date du graphique, c'est toujours la population au 1<sup>er</sup> janvier 2016 qui est présentée, mais selon une répartition différente en fonction de l'année antérieure considérée.

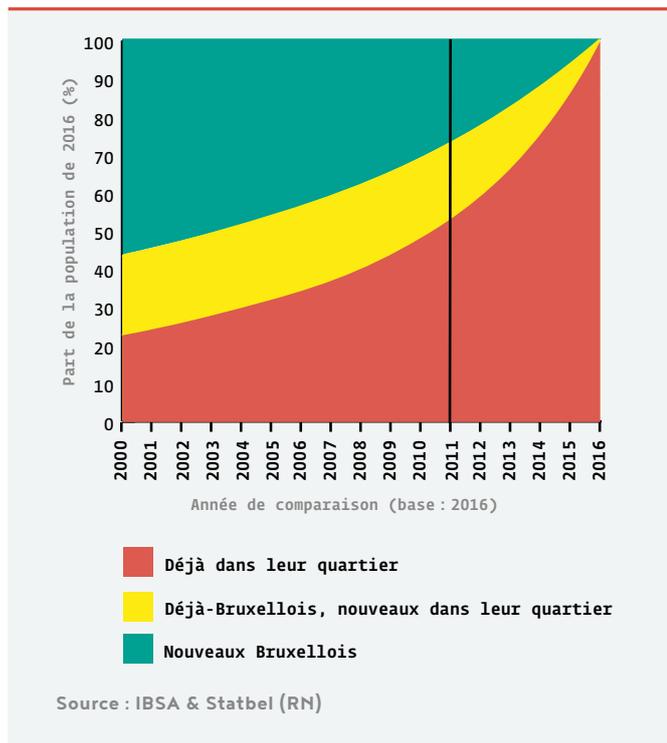
La suite de ce Focus étudie également ce phénomène à l'échelle des quartiers (→ Encadré 4). À cette fin, les *déjà-Bruxellois* (en orange dans les figures précédentes) ont été scindés en deux groupes :

- Les **déjà dans leur quartier** (en rouge) : les personnes qui sont présentes aux deux dates dans le même quartier<sup>6</sup>. Elles sont considérées comme habitantes du quartier depuis minimum *y* années.

Les **déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier** (en jaune) : les personnes domiciliées dans la Région au 1<sup>er</sup> janvier XXXX-y, mais qui sont domiciliées dans un autre quartier de la Région au 1<sup>er</sup> janvier XXXX. Elles sont considérées comme nouvellement arrivées dans la population du quartier au cours des y années écoulées.

En conséquence, au niveau des quartiers, les **nouveaux dans leur quartier** correspondent à la somme des *nouveaux Bruxellois* (en vert) et des *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* (en jaune).

#### ④ DISTRIBUTION DE LA POPULATION BRUXELLOISE (2016) SUR BASE DE SON DOMICILE ANTÉRIEUR



La ligne noire verticale donne une indication sur la manière de lire le graphique. Cette ligne précise la distribution des habitants de la Région de 2016 en fonction de leur domicile en 2011. Environ un quart des 1 187 890 Bruxellois au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 318 308 d'entre eux, ne vivaient pas encore dans la Région à l'époque. Ils sont considérés comme de *nouveaux Bruxellois* en 2016 au regard de leur situation en 2011. 20 % sont *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* par rapport à 2011. Les 633 936 Bruxellois restants (53 %) étaient déjà dans leur quartier en 2011.

Parmi les Bruxellois présents en 2016, la part des *nouveaux Bruxellois* augmente lorsque l'on remonte dans le temps, comme l'indique la zone verte du graphique :

- En 2016, un quart des Bruxellois habitaient dans la Région depuis moins de cinq ans.
- La moitié des Bruxellois de 2016 n'étaient pas Bruxellois en 2003. Autrement dit, la moitié des Bruxellois habitent la Région depuis moins de treize ans.
- Près de 60 % des Bruxellois de 2016 n'étaient pas présents dans la Région en l'an 2000.

## La moitié des Bruxellois habitent dans leur quartier depuis moins de six ans

Au niveau d'un quartier moyen, la population compte relativement plus de *nouveaux dans leur quartier* qu'il n'y a de *nouveaux Bruxellois* au niveau de la Région :

- En 2016, un quart des Bruxellois habitaient dans leur quartier depuis moins de deux ans.
- En 2016, la moitié des Bruxellois ne vivent dans leur quartier que depuis 2010 au plus tôt.
- Plus de trois quarts des Bruxellois de 2016 n'habitaient pas dans leur quartier en 2000.

La suite de ce Focus s'intéresse à la composition de la population désignée par la ligne noire verticale en termes d'âge, de position au sein du ménage et de localisation. Comme expliqué ci-dessus, cette ligne indique **la distribution de la population bruxelloise en 2016 sur base de son domicile en 2011**. Les caractéristiques étudiées correspondent au moment de l'observation, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

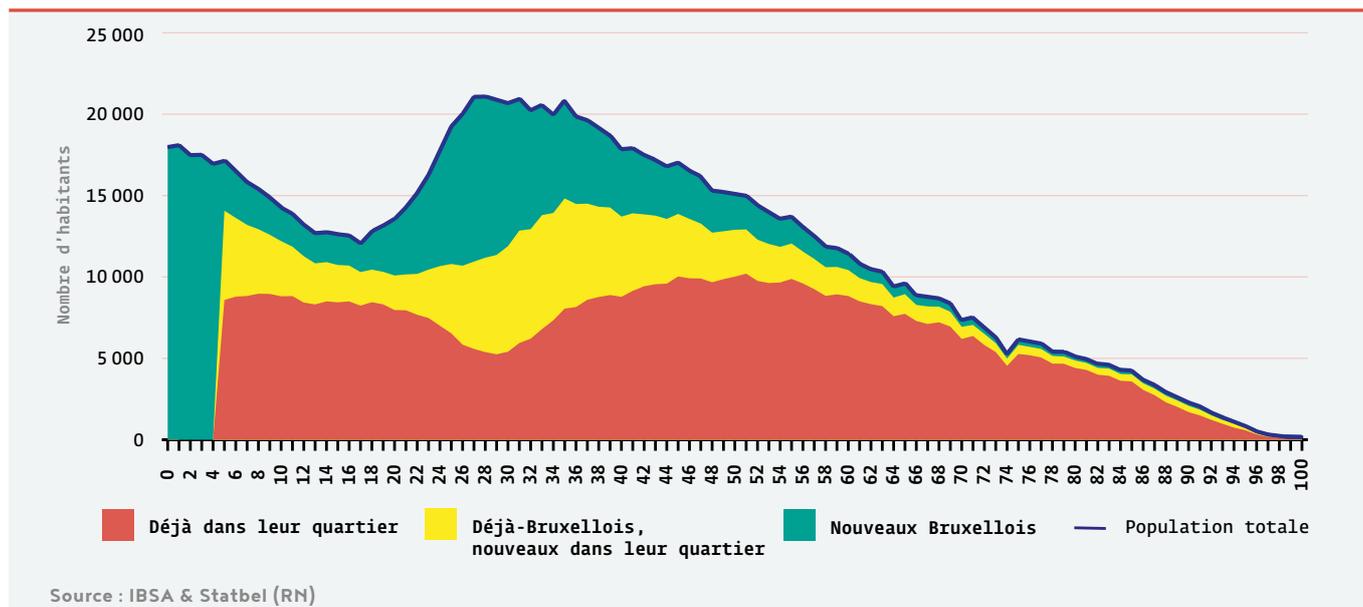
## Les nouveaux Bruxellois sont surtout des enfants ou des personnes autour de la trentaine

La population bruxelloise totale de 2016 compte de nombreux enfants et des personnes aux alentours de l'âge de 30 ans (⑤). Les jeunes entre 12 et 22 ans sont par contre moins nombreux et le nombre de personnes diminue avec l'âge à partir de 35 ans (IBSA Focus n° 16, 2016).

Les *déjà-Bruxellois* (la combinaison des surfaces rouges et jaunes) sont plus âgés, avec un pic à 35 ans en 2016. C'est grâce aux *nouveaux Bruxellois* (en vert) que le pic de la population totale bruxelloise (ligne bleue) se situe à un âge inférieur. Les *nouveaux Bruxellois* sont effectivement très nombreux entre la fin de la vingtaine et le début de la trentaine. De plus, tous les enfants âgés de 0 à 4 ans sont par définition des *nouveaux Bruxellois* : n'étant pas nés 5 ans auparavant, ils ne pouvaient pas faire partie de la population. À partir de la quarantaine, le nombre de *nouveaux Bruxellois* diminue rapidement avec l'âge. Chez les personnes âgées de 70 ans et plus, il n'y a presque plus de *nouveaux Bruxellois*.

Hormis les enfants, les *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* (en jaune) sont relativement plus âgés que les *nouveaux Bruxellois*. Généralement, ils ont entre 30 et 40 ans ou sont des enfants de moins de 10 ans. Ce phénomène, combiné à l'arrivée de *nouveaux Bruxellois*, explique pourquoi les Bruxellois sont les plus nombreux aux alentours de 30 ans. Cependant, peu de personnes de cet âge étaient *déjà dans leur quartier* (en rouge). Trois quarts des Bruxellois autour de 30 ans sont donc *nouveaux dans leur quartier*.

5 RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION ET SELON LA SITUATION SUR BASE DU DOMICILE EN 2011, AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016



Les nouveaux Bruxellois sont souvent des enfants au sein de leur ménage

Si les déjà dans leur quartier ainsi que les déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier ont des positions au sein du ménage (→ Encadré 3) de proportion relativement équivalente, les nouveaux Bruxellois ont quant à eux des positions spécifiques au sein de leur ménage<sup>7</sup> :

- Ils occupent surtout la position d'enfant au sein de leur ménage (près de 4 nouveaux habitants de la Région sur 10) (6). Les personnes occupant cette position, quel que soit leur âge, sont surreprésentées parmi les nouveaux Bruxellois. Ceci est partiellement dû aux naissances lors de la période considérée.
- À l'opposé, les personnes occupant la position de partenaires en couple avec enfant(s) et de parent isolé sont sous-représentées parmi les nouveaux Bruxellois<sup>8</sup>.
- Les isolés sont autant représentés parmi les nouveaux Bruxellois qu'au sein de la population totale de la Région.

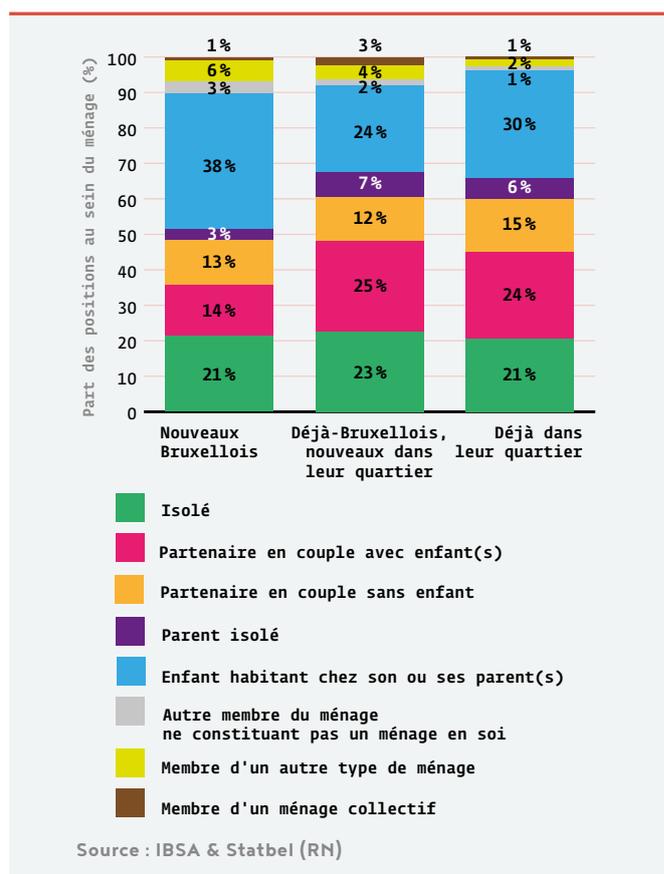


3. Positions au sein du ménage

La position de chacun au sein de son ménage a pour unité de base la personne et non l'ensemble du ménage. Plusieurs positions peuvent coexister au sein d'un même ménage. Dans ce Focus, les huit positions suivantes sont prises en compte :

- isolé,
- partenaire en couple avec enfant(s),
- partenaire en couple sans enfant,
- parent isolé,
- enfant habitant chez son ou ses parent(s)<sup>9</sup>,
- autre membre du ménage ne constituant pas un ménage en soi<sup>10</sup>,
- membre d'un autre type de ménage<sup>11</sup>,
- membre d'un ménage collectif<sup>12</sup>.

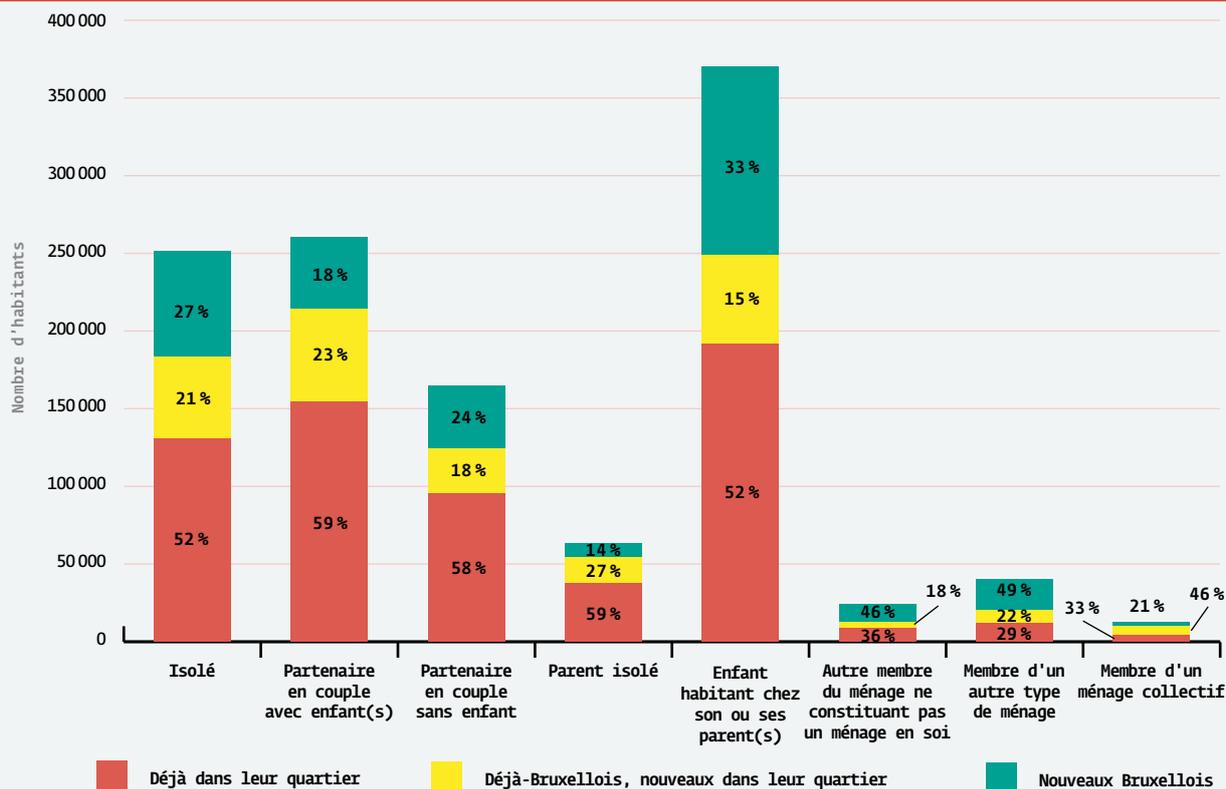
6 POSITION AU SEIN DU MÉNAGE SELON LA SITUATION SUR BASE DU DOMICILE EN 2011, AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016



Quelques éléments remarquables ressortent de l'analyse spécifique de ces différentes positions au sein du ménage (7) :

- On compte peu de nouveaux Bruxellois parmi les parents isolés et partenaires en couple avec enfant(s).
- La distribution des isolés selon les trois groupes ne présente pas de spécificité par rapport à la population totale.
- Près de la moitié des personnes vivant en ménage collectif en 2016 sont déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur

7 SITUATION SUR BASE DU DOMICILE EN 2011, SELON LA POSITION AU SEIN DU MÉNAGE, AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016



Source : IBSA & Statbel (RN)

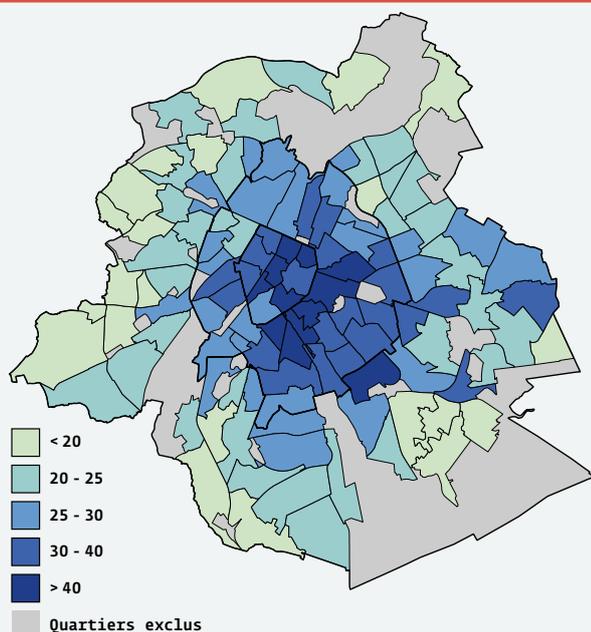
quartier. Il s'agit principalement de personnes âgées dont on peut supposer qu'elles ont rejoint une maison de retraite.

Plusieurs groupes comportent relativement plus de personnes déjà dans leur quartier : les partenaires en couple, avec ou sans enfant, et les parents isolés.

Les nouveaux Bruxellois sont fortement présents dans les quartiers centraux, tandis qu'ils sont peu représentés dans les quartiers situés aux limites de la Région (8). La part de nouveaux Bruxellois au sein d'un quartier varie de près de la moitié des habitants (53 % au sein du quartier Européen) à une personne sur dix (12 % dans les quartiers peu habités aux limites ouest de la Région).

## Les nouveaux Bruxellois habitent surtout dans les quartiers centraux

8 PART DES NOUVEAUX BRUXELLOIS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016, SUR BASE DU DOMICILE EN 2011



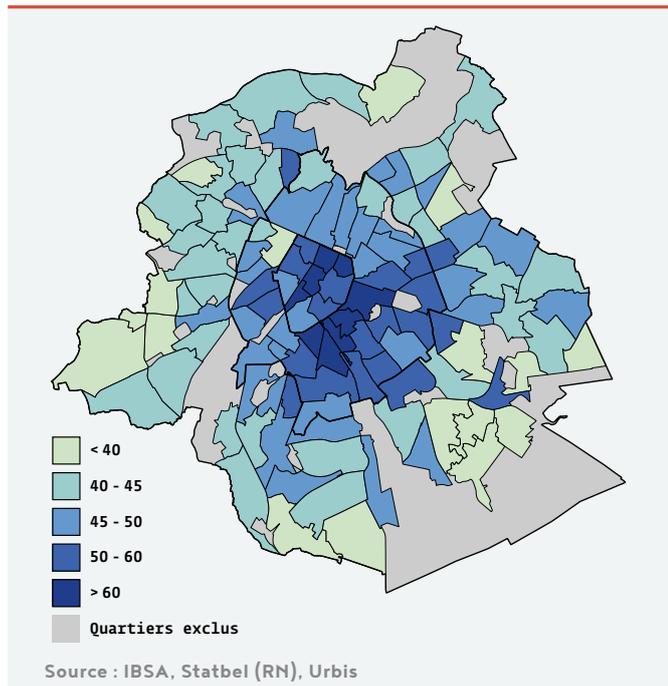
Source : IBSA, Statbel (RN), Urbis

Les quartiers comportant les parts les plus importantes de nouveaux Bruxellois sont situés dans le Pentagone ainsi que dans l'est de la première couronne, à proximité de fonctions spécifiques (travailleurs internationaux à Ixelles et Etterbeek (IBSA Focus n°24, 2018), étudiants à proximité de l'ULB et de la VUB<sup>13</sup>). Ces caractéristiques géographiques vont de pair avec les observations relatives à l'âge des nouveaux Bruxellois présentées ci-dessus.

La carte 9 étudie plus spécifiquement les nouveaux dans leur quartier, en prenant aussi en compte les déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier. La part d'habitants nouveaux dans leur quartier est plus élevée que la part de nouveaux Bruxellois au sein de la Région, compte tenu de l'échelle géographique considérée qui est plus fine. Ainsi, les nouveaux dans le quartier représentent près de 70 % des habitants du quartier Européen. Les quartiers connaissant des parts élevées de nouveaux habitants ne sont pas forcément ceux qui connaissent les plus fortes hausses de populations<sup>14</sup>.

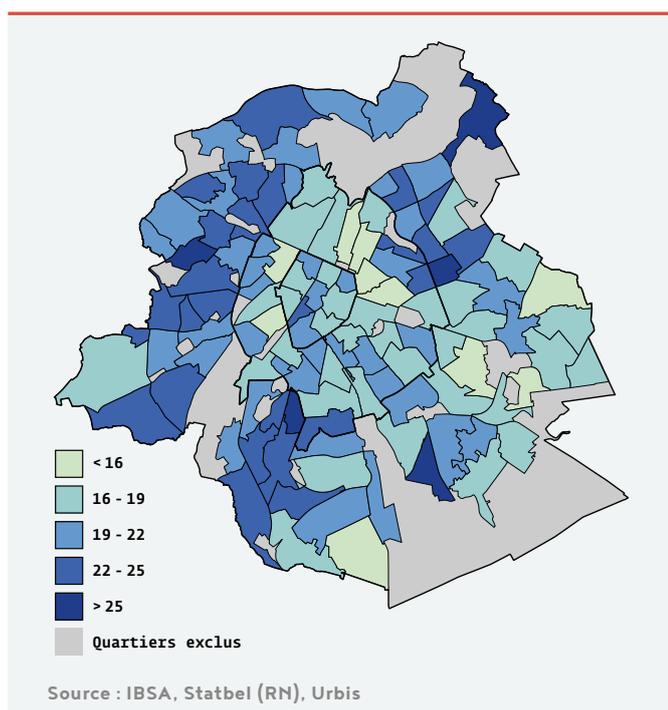
La géographie des nouveaux dans leur quartier est similaire à celle des nouveaux Bruxellois au sein de la Région (8), avec davantage de nouveaux habitants dans les quartiers centraux de la Région. Dans ce cas, l'importante part de nouveaux dans leur quartier est vraisemblablement due à un nombre élevé de personnes ayant immigré dans ces quartiers<sup>15</sup>. Les quartiers aux limites de la Région comptent relativement moins de nouveaux dans leur quartier.

## 9 PART DES NOUVEAUX DANS LEUR QUARTIER AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016, SUR BASE DU DOMICILE EN 2011



Les *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* sont proportionnellement plus nombreux en seconde couronne, à l'exception du sud-est de la Région (10). Aux limites de la Région, la part des *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* est élevée et dépasse le quart des habitants au sein de plusieurs quartiers. Il y a proportionnellement peu de *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier* dans les quartiers de première couronne qui bordent le Pentagone et dans le sud-est de la seconde couronne.

## 10 PART DES DÉJÀ-BRUXELLOIS, NOUVEAUX DANS LEUR QUARTIER AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016, SUR BASE DU DOMICILE EN 2011



Deux observations ressortent de cette analyse géographique. Premièrement, les nouveaux habitants (*nouveaux Bruxellois et nouveaux dans leur quartier*) sont principalement installés dans les quartiers centraux. Par contre, au sein de la Région, les *déjà-Bruxellois, nouveaux dans leur quartier*, sont relativement plus importants en seconde couronne, à l'exception du sud-est.



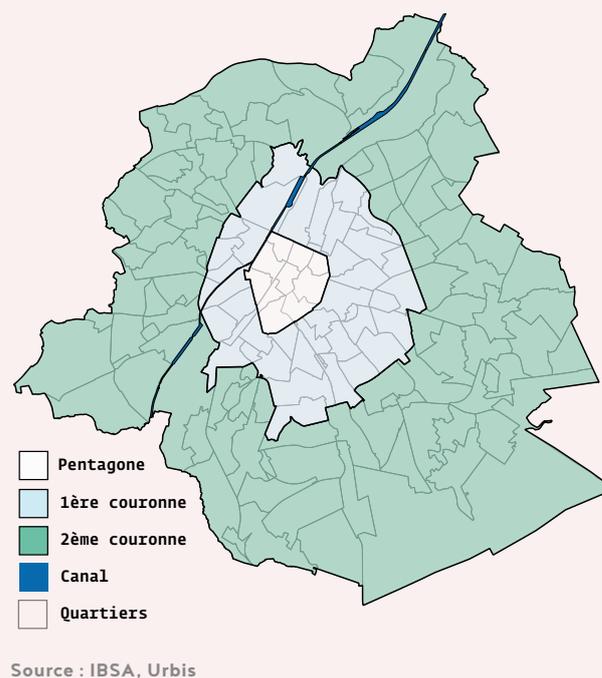
## 4. Monitoring des Quartiers et structure spatiale de la Région

Le Monitoring des Quartiers est un outil statistique diffusant des données à l'échelle des quartiers. Le site réunit de nombreux indicateurs dans des thèmes variés, des nationalités à l'enseignement. La représentation cartographique de ces indicateurs permet des analyses infra-communales des caractéristiques socio-économiques de la Région.

Les quartiers du Monitoring représentent des entités d'observation urbaine. Ils ont été délimités sur base d'une série de critères : un quartier doit notamment former un espace d'un seul tenant et correspondre à un lieu de vie que partagent au quotidien les gens qui y habitent (ULB-IGEAT et al., 2008). La Région Bruxelloise compte 145 quartiers, dont 118 sont considérés comme des quartiers d'habitat.

L'histoire de l'urbanisation de la Région marque aujourd'hui encore le territoire bruxellois (ULB-IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2010). Trois structures spatiales, le Pentagone, la première et la deuxième couronne peuvent ainsi être distinguées (11). Il s'agit d'une des structures spatiales qui peuvent aider à comprendre la géographie des caractéristiques socio-économiques bruxelloises.

## 11 STRUCTURE SPATIALE DE LA RÉGION EN COURONNES





## En résumé

La population bruxelloise croît d'année en année. Le nombre de *nouveaux Bruxellois* est cependant encore bien plus important que l'accroissement net de la population, du fait que Bruxelles connaît d'abondants flux sortants et entrants d'habitants. La moitié des Bruxellois de 2016 n'habitaient pas dans la Région 13 ans auparavant. Au niveau des quartiers bruxellois, cette période est encore plus courte, puisque la moitié des Bruxellois habitent depuis moins de 6 ans dans leur quartier. Les *nouveaux Bruxellois* sont surtout des jeunes adultes et des enfants, en ce compris certainement les enfants qui sont nés durant la période considérée. On compte par contre peu de *nouveaux Bruxellois* parmi les parents isolés et partenaires en couple avec enfant(s). D'un point de vue géographique, les quartiers aux abords des institutions européennes et des universités se caractérisent tout particulièrement par une population qui n'habite que depuis peu dans la Région ou le quartier.

## Bibliographie

- FESTY, Patrick, 2011. Stock. Dans : *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Armand Colin, pp. 453-454.
- IBSA. DESIERE, S., STRUYVEN, L., CUYVERS, D., GANGJI, A., 2018. *L'emploi international, enfin présent dans les statistiques sur le marché du travail*. Bruxelles, Focus de l'IBSA n° 24.
- IBSA. HERMIA J.-P. 2015. *Baromètre démographique 2014 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°7.
- IBSA. HERMIA J.-P. 2016. *Baromètre démographique 2016 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°16.
- PAILHÉ, J., 2002. Migration, migrant, géographie de la population. Dans : *Escape. Populations. Sociétés*. 2002. Vol. 1, n° 2, pp. 73-82.
- ULB-IGEAT ET OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2010. Fiche Régionale. Dans : *Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise*. 2010. Vol. 1. Réalisé pour la COCOF.
- ULB-IGEAT, UCL-GéDAP, VUB-COSMOPOLIS, VUB-ID, KUL-ISEG. 2008. *Conception d'un Monitoring des Quartiers couvrant l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale*. Rapport Final. Réalisé pour le SRDU.

### COORDINATION SCIENTIFIQUE

Xavier Dehaibe

### COMITÉ DE LECTURE

Xavier Dehaibe, Jean-Pierre Hermia, Virginie Maghe, Astrid Romain

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Xavier Dehaibe - IBSA

©2018 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.

## Glossaire

### Émigration

Désigne le flux sortant de personnes qui sont domiciliées dans la Région de Bruxelles-Capitale et vont s'installer officiellement à un autre endroit (IBSA Focus n° 7, 2015).

### Étranger

Individu qui n'a pas la nationalité belge. Une personne qui a la nationalité belge et une autre nationalité est considérée comme belge.

### Immigration

Désigne le flux entrant de personnes qui viennent d'ailleurs pour s'installer officiellement en Région de Bruxelles-Capitale (IBSA Focus n° 7, 2015).

### Population de droit

Ensemble des individus qui sont légalement domiciliés auprès de leur administration communale, exception faite des demandeurs d'asile.

## Notes

1. Dans ce Focus, les notions « Région de Bruxelles-Capitale », « Région bruxelloise », « Région », et « Bruxelles » ont la même signification
2. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 est la date de référence pour ce Focus, vu qu'il s'agit de la date la plus récente pour laquelle des données de population sont disponibles au niveau des quartiers.
3. L'intégration de nouveaux habitants soulève des enjeux de cohésion sociale. De même, les nouveaux habitants doivent s'approprier certaines pratiques locales, par exemple en termes d'inscriptions scolaires, stationnement ou déchets.
4. Il s'agit de la population du stock qui est domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale.
5. L'étude ne vérifie pas si la personne en question a été présente de manière continue dans la Région entre ces deux dates. L'analyse

se concentre sur la présence aux deux dates. La personne peut avoir effectué de nombreux déménagements depuis et vers la Région de Bruxelles-Capitale entre les deux dates.

6. Ces personnes peuvent avoir changé de domicile au sein du même quartier entre ces deux dates.
7. Un même ménage peut être composé à la fois de *nouveaux Bruxellois*, de *déjà-Bruxellois*, *nouveaux dans leur quartier* et de personnes *déjà dans leur quartier*.
8. Cette observation peut sembler paradoxale quand elle est rapportée au fait que les nouveaux Bruxellois occupent surtout la position d'enfant au sein de leur ménage. En fait, si tout enfant de moins de 5 ans est forcément un nouveau Bruxellois car il n'était pas né en début de période, ses parents ne sont pas eux nécessairement des nouveaux Bruxellois. Ce serait même plutôt l'inverse.
9. Un « enfant habitant chez son ou ses parent(s) » n'est pas nécessairement une personne de moins de 18 ans.
10. Un « autre membre du ménage » est par exemple une grand-mère qui vit chez sa fille et ses petits-enfants.
11. Les « membres d'un autre type de ménage » sont par exemple des colocataires.
12. Les « membres d'un ménage collectif » vivent au sein d'un ménage qui se caractérise par une organisation professionnelle de l'hébergement, comme les maisons de repos et de soins ou les prisons.
13. Université Libre de Bruxelles et Vrije Universiteit Brussel.
14. Pour plus d'informations, le [Focus de l'IBSA n° 22](#) analyse notamment la croissance de la population au sein des quartiers.
15. Les immigrations et les naissances ne sont pas homogènes sur le territoire de la Région. En effet, tandis que certaines zones de la Région sont surreprésentées en nouveaux habitants par immigration, quel que soit le lieu de départ, d'autres sont caractérisés par un nombre proportionnellement plus important de naissances (IBSA Focus n°16, 2016). Dans ces différents cas, un nombre important de nouveaux habitants ayant migré ou de nouveaux habitants nés récemment sera comptabilisé de la même manière. Enfin, certains quartiers cumulent ces deux caractéristiques.